

Préparer ses héritiers à faire des dons de bienfaisance tout au long de leur vie



Six façons d'enseigner à vos enfants le rôle du don dans la gestion du patrimoine.

Au-delà des déductions fiscales, il y a de nombreux avantages à faire des dons de bienfaisance en famille.

Les enfants de tous âges peuvent apprendre à utiliser leur patrimoine pour contribuer à améliorer la vie d'autrui ou soutenir de bonnes causes. Même les très jeunes enfants peuvent apprendre à faire des dons de bienfaisance et du bénévolat. Que votre famille ait un programme de dons de bienfaisance bien établi ou que vous n'en soyez qu'à vos débuts, il existe des moyens efficaces d'établir une culture de gestion et de philanthropie qui mobilise toute la famille. Voici des suggestions de stratégies qui pourront vous aider à accompagner vos enfants ou vos petits-enfants, à mesure qu'ils grandissent, pour les préparer à faire des dons de bienfaisance pendant toute leur vie.

Vos enfants en apprendront davantage sur le fait de donner si vous prenez le temps de participer avec eux.

Enfants d'âge préscolaire

1 Amenez les enfants avec vous lorsque vous faites du bénévolat

Votre temps est l'un des biens les plus précieux que vous et les membres de votre famille pouvez donner. Qu'il s'agisse d'aider un voisin âgé avec l'entretien de son terrain ou de vous engager auprès d'une soupe populaire, vos enfants peuvent constater par eux-mêmes comment ils peuvent contribuer à changer les choses dans la vie des autres. Le bénévolat renforce également l'estime de soi et la confiance des enfants, tout en les sensibilisant à leur collectivité et à sa diversité.

2 Créez un compte consacré aux dons de bienfaisance

Attribuez une partie du budget du ménage à des organismes de bienfaisance particuliers. Cela peut être aussi simple que l'ouverture d'un compte bancaire désigné, ou plus complexe, comme l'établissement d'une fiducie. Envisagez de réaffecter à un organisme de bienfaisance des dépenses de votre budget, ne serait-ce qu'une petite dépense courante. À mesure que vos enfants vieillissent, ce geste peut leur montrer comment un sacrifice personnel relativement petit peut mener à une contribution importante dans le futur.



Premières années du primaire

3 Encouragez vos enfants à faire un don à un organisme de bienfaisance

À mesure que vos enfants vieillissent, ils peuvent commencer à faire des dons par eux-mêmes. Les vêtements sont un exemple parfait, étant donné la rapidité à laquelle les enfants grandissent et passent d'une taille à l'autre. À mesure que leurs vêtements légèrement usés ou neufs deviennent trop petits, invitez-les à décider quels articles peuvent être donnés. Laissez-les remplir le sac et l'apporter au centre de dons en votre compagnie. Vous pouvez adopter la même approche avec les jouets que vos enfants n'utilisent plus. N'hésitez pas à donner des cadeaux qu'ils ont reçus si vous savez qu'ils ne les utiliseront ou ne les porteront jamais. Pourquoi ne pas laisser en profiter une personne qui appréciera ces articles?

C'est également l'âge auquel les enfants peuvent participer à des activités de bienfaisance à l'école, dans des groupes de scouts ou des groupes religieux. Il peut être tentant de simplement faire un don en argent lorsque ces groupes communiquent avec vous,

mais vos enfants en apprendront plus sur le fait de donner si vous prenez le temps de participer avec eux. Par exemple, si vous recevez un appel vous invitant à donner des denrées non périssables à un comptoir alimentaire, faites une courte visite dans un magasin d'alimentation local avec vos enfants pour choisir des produits. Sinon, vous pouvez leur permettre de fouiller dans votre garde-manger pour choisir des aliments à donner.

4 Utilisez un système de pots « Dépenser, épargner et partager »

Une fois que vos enfants commencent à gagner leur propre argent, que ce soit par l'intermédiaire de cadeaux, d'une allocation ou d'un revenu, montrez-leur comment répartir leur argent en fonction de besoins précis. Cela leur enseigne la responsabilité financière et jette les bases qui leur permettront plus tard de gérer leur argent. Voici comment fonctionne ce système :

Pot « Épargner » : Il s'agit de l'argent mis de côté pour des projets à long terme. Pour les enfants, il peut être utilisé pour acheter un jouet onéreux, leur premier téléphone cellulaire ou un nouveau vélo. Pour un adulte, cela représente les placements traditionnels pour l'épargne ou la retraite, comme les cotisations à un REER.

Pot « Partager » : Ce pot est réservé aux œuvres de bienfaisance. Les enfants peuvent y prélever de l'argent lorsque la famille fait un don en espèces ou achète des articles qui seront donnés. Au fil des ans, ce pot devient la source de diverses actions philanthropiques.

Pot « Dépenser » : Ces fonds couvrent les dépenses courantes. Pour les enfants, cela peut comprendre une partie de leur argent pour le dîner, ou peut-être une petite contribution à un souper familial spécial. Pour les adultes, cet argent sert à payer les dépenses liées au mode de vie.

Éventuellement, les enfants peuvent apprendre comment utiliser un budget pour déterminer le montant d'argent qu'ils versent dans chaque pot, ainsi que la façon dont chaque pot est lié aux comptes d'épargne et de placement des institutions financières.

Enfants plus âgés de l'école primaire et intermédiaire

5 Faites participer vos enfants à l'affectation d'une partie des dons de bienfaisance de la famille

À ce stade-ci, il se peut que vos enfants connaissent très bien les organismes de bienfaisance soutenus par votre famille. Songez à leur fournir plus de renseignements sur les montants que vous donnez habituellement et sur la façon dont vous les distribuez. Pour vous, il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre ce qui est important pour vos enfants et la façon dont ils aimeraient être utiles. Quant à eux, ils apprennent la responsabilité d'aider les autres de façon plus directe, et ils constatent l'effet des dons de bienfaisance. Enfin, cela les encourage à comprendre comment les fonds sont utilisés par les bénéficiaires, que vous fassiez un don à un organisme ou à une personne.

Enfants à l'école intermédiaire ou à un niveau supérieur

6 Permettez aux enfants de proposer des organismes de bienfaisance que la famille pourrait soutenir

C'est le moment pour vos enfants d'apprendre à faire des recherches et à choisir une bonne cause. Vous pouvez même leur demander de vous soumettre une proposition officielle ou de faire une présentation sur les organismes de bienfaisance qu'ils aiment. Un bon âge pour commencer cette étape est entre 10 et 12 ans. Encouragez-les à faire des recherches en ligne sur les organismes de bienfaisance, même s'ils connaissent déjà l'organisme. S'il s'agit d'un organisme local, réservez-vous un moment pour vous y rendre en famille et voir ce que fait le groupe. Ensuite, discutez du pour et du contre de chaque organisme de bienfaisance afin de déterminer ceux que vous soutiendrez.

Créez des habitudes qui peuvent aider à définir la façon dont vos enfants géreront leur temps et leur patrimoine à mesure qu'ils gagneront en maturité.

Ensuite, demandez aux enfants de participer au don. Même s'il est pratique de simplement transférer les fonds en ligne, en procédant ainsi, vous raterez l'étape la plus gratifiante du processus : constater l'effet du don pour le bénéficiaire. Si possible, allez porter votre don en personne. Ce moment est souvent la partie la plus inspirante du processus de don, en plus de favoriser les dons futurs.

Mot de la fin

Soulignons que ces six étapes créent des habitudes qui peuvent aider à définir la façon dont vos enfants géreront leur temps et leur patrimoine à mesure qu'ils gagneront en maturité. Par exemple, il est probable qu'ils continueront à faire du bénévolat tout au long de leur vie s'ils commencent jeunes. De même, ils profiteront d'avantages à long terme en apprenant à gérer leur argent d'une manière qui leur permet d'atteindre leurs objectifs tout en aidant les autres. Enfin, la recherche de renseignements sur les organismes de bienfaisance et la présentation des options à la famille aideront vos enfants à acquérir des compétences qui leur seront utiles plus tard.

Demandez à votre professionnel en services financiers de BMO des renseignements sur les stratégies en matière de dons de bienfaisance qui peuvent convenir à votre famille. ●



Cette publication de BMO Gestion privée est présentée à titre informatif seulement; elle n'est pas conçue ni ne doit être considérée comme une source de conseils professionnels. Son contenu provient de sources considérées comme fiables au moment de sa publication, mais BMO Gestion privée ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. Pour obtenir des conseils professionnels concernant votre situation personnelle ou financière, adressez-vous à votre représentant de BMO. Les commentaires émis dans cette publication n'ont pas pour but de constituer une analyse définitive des conditions d'application de l'impôt ni des lois sur les fiducies et les successions. Ce sont des commentaires de nature générale, et nous recommandons au lecteur d'obtenir des conseils professionnels sur la situation fiscale qui lui est propre.

BMO Gestion privée est un nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées offrent des produits et des services de gestion privée. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par l'entremise de la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Gestion privée de placements inc. Si vous êtes déjà un client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir plus de précisions. Les services de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux. La Société de fiducie BMO et BMO Banque de Montréal sont membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence

Tous droits réservés. La reproduction de ce document sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Gestion privée.